

Projet FAO/GEF "*Gestion durable du secteur de la faune sauvage
et de la viande de brousse en Afrique centrale*"

Rapport final

Juillet 2017

Antécédents:

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture-FAO et le Centre for International Forestry Research - CIFOR ont signé en Juin 2016, une lettre d'accord qui détaille un certain nombre de services que le CIFOR fournirait, à l'appui du Projet FAO/GEF "*Gestion durable du secteur de la faune sauvage et de la viande de brousse en Afrique centrale*"(GCP/RAF/455/GFF).

Objectifs:

L'objectif de ce rapport final est de décrire les produits réalisés dans le cadre de la Lettre d'accord qui spécifiait les produits suivants :

- a. Une boîte à outils pour la gestion durable et participative de faune sauvage;
- b. Un ouvrage collectif sur les modèles de gestion participative de la faune sauvage et les bonnes pratiques testés ou qui émergent du projet et d'autres initiatives en Afrique centrale ;
- c. La documentation et la présentation, à l'atelier de clôture du projet, des leçons apprises des sous-processus facilités par le CIFOR dans le cadre du projet.

Réalisation des produits:

Boîte à outils

- *Modifications aux produits attendus*

Comme spécifié dans le rapport intermédiaire, la Boîte à outils devait initialement se composer de trois guides (1. Guide pour le Diagnostic approfondi finalisé en 2015); 2. Guide pour le développement d'un plan de gestion de la chasse villageoise; 3. Guide pour la mise en oeuvre d'un plan de gestion de la chasse villageoise). En Janvier 2017, en accord avec les partenaires du projet, et pour assurer plus de cohérence dans le contenu, il a été décidé de scinder les guides 2 et 3 en un seul guide. Il en résulte que la boîte à outils n'est finalement composée que de deux guides intitulés:

1. Guide 1: Diagnostic approfondi pour la mise en oeuvre de la gestion communautaire de la chasse villageoise Guide pratique et exemples d'application en Afrique centrale
2. Guide 2: Définition d'un plan de gestion durable de la chasse villageoise - Guide pratique et exemples d'application en Afrique centrale

- *Produits finaux*

Avec l'appui et la collaboration du CIRAD et de la FAO, la boîte à outils a été finalisée en Mai 2017. Dans cette boîte à outil, nous présentons l'approche méthodologique suivie dans le cadre du projet « Gestion durable de la faune et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale » dans six sites d'étude de trois pays d'Afrique centrale (Gabon, Congo, République démocratique du Congo) mis en oeuvre par la FAO, en partenariat avec l'IUCN, le CIRAD et le CIFOR, à travers le financement du Fonds pour l'Environnement Mondial.

L'approche adoptée se base sur une démarche de gestion adaptative et se divise en deux étapes principales :

Guide 1 (46 pages et 34 pages d'Annexes): Le diagnostic préliminaire approfondi qui permet d'avoir une vision d'ensemble du système communauté-faune au temps 0 (identification du territoire de chasse, acteurs impliqués dans l'utilisation de la faune, instances de décision existantes, pratiques et niveaux de prélèvements, état de la ressource faunique, contribution de la viande de brousse vis-à-vis d'autres sources de protéines et la filière viande de brousse);

Guide 2 (48 pages): Le développement et la mise en oeuvre du plan de gestion participatif de la chasse qui inclut le développement ou la validation de la structure de gouvernance locale pour la prise de décision, le développement d'un plan de gestion durable de la chasse villageoise, la mise en place de mécanismes qui assurent la durabilité de la gestion dans le long terme (mise en place d'un système de suivi, mécanismes de résolution de conflits et mécanismes de financement durables).

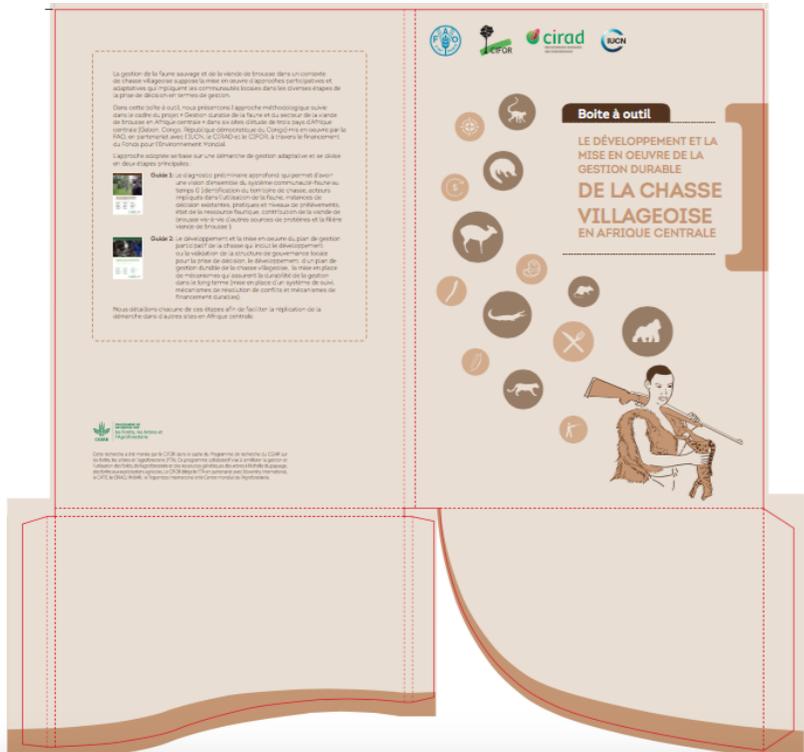


Photo 1 : Couverture de la chemise utilisée pour présenter la boîte à outils



Photo 2 : Couverture du Guide 1

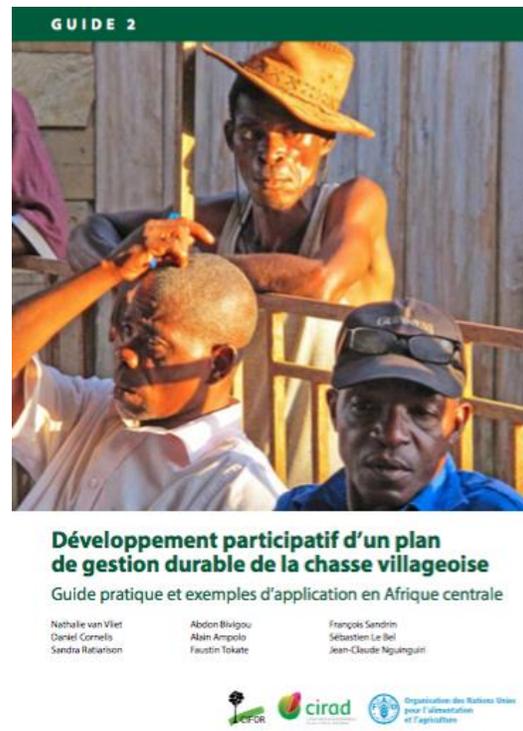


Photo 3 : Couverture du guide 2

- *Impression et envoi*

Les guides 1 et 2 ont été formatés et imprimés sous forme d'un dossier dans lequel sont insérés les deux guides, de telle sorte à pouvoir les distribuer comme un ensemble cohérent et successif. Au total, 300 exemplaires de chaque guide ont été imprimés, dont :

- 40 ont été acheminés par Nathalie van Vliet et Daniel Cornelis à Libreville pour l'atelier de clôture du projet le 20 et 21 Juin 2017,
- 210 acheminés à Libreville par courrier,
- 25 envoyés au bureau du CIRAD à Montpellier
- 25 gardés au bureau du CIFOR à Bogor, pour envoi ultérieur aux bureaux de la sous-région.

Ouvrage collectif

- *Produit final*

L'ouvrage collectif réalisé s'inscrit dans le cadre général de la documentation des expériences et des leçons apprises du projet. Il comprend trois parties distribuées en treize chapitres. La première partie introduit le questionnement et le contexte abordant les aspects économiques, nutritionnels et juridiques liés à la chasse dite « villageoise » et à l'utilisation de la faune sauvage par les populations locales. Dans une deuxième partie, les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet « Gestion durable de la faune et du secteur de la viande de brousse^[1] en Afrique centrale » décrivent les retours d'expérience dans les sites pilotes du projet en République du Congo, République démocratique du Congo et République du Gabon. Ces sites représentent des conditions socio-économiques et écologiques très diverses que l'on retrouve dans la zone forestière de l'ensemble des pays du bassin du Congo, ils sont à ce titre riches d'enseignements pour le gestionnaire ou le responsable des orientations politiques. Enfin la troisième partie est une tentative de synthèse des expériences venues du terrain et de l'analyse de la littérature qui met en exergue les possibles voies qui s'ouvrent pour une gestion plus durable de la faune sauvage par les communautés locales dans le bassin du Congo.

L'ensemble des expériences présentées dans cet ouvrage propose des réponses concrètes pour le futur de la gestion durable de la chasse villageoise en Afrique centrale. **Premièrement**, le cadre juridique^[1] et réglementaire doit évoluer pour permettre une participation^[1] active des communautés locales, voire une gestion locale négociée^[1] de la faune sauvage, tout en restant suffisamment flexible pour s'accommoder aux divers autres objectifs de gestion et aux diverses formes de gouvernance locale, les mieux adaptées à chaque contexte. **Deuxièmement**, le secteur des viandes sauvages en Afrique centrale doit sortir de l'informel et devenir officiellement partie intégrante^[1] des politiques gouvernementales de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire. À court terme, le développement de systèmes alimentaires durables en Afrique centrale doit explicitement inclure la contribution des produits carnés sauvages (fauniques et halieutiques). **Troisièmement**, toute démarche visant à rendre les communautés locales responsables et redevables de la gestion de la faune est vouée à l'échec si elle n'est pas associée à une volonté politique et à un processus d'accompagnement vers la décentralisation de la gestion des ressources fauniques et de renforcement de la société civile. La dévolution des droits et responsabilités doit se faire par étapes et prendra du temps. **Quatrièmement**, la gestion durable de la faune^[1] ne peut être une réussite que si l'ensemble des parties prenantes parvient à coconstruire un objectif de gestion consensuel sur ces espaces multifonctionnels et multiusagers. **Enfin**, un changement de paradigme est nécessaire, afin que les parties prenantes à la gestion de la faune acceptent de travailler sur la base d'une démarche adaptative, où le droit à l'erreur existe, mais où les risques sont anticipés, pour mieux répondre aux défis continuellement changeants.

Cet ouvrage rapporte des leçons apprises qui sont autant de piliers posés pour poursuivre l'appui à l'émergence d'une gestion locale et participative de la faune et de la chasse en Afrique centrale. Nous espérons que les recommandations émises dans cet ouvrage pourront inspirer les décideurs, les gestionnaires et les bailleurs de fonds, pour continuer de tracer un chemin qui reste long.

- *Contributeurs et re-lecteurs*

La liste des contributeurs ainsi que la table des matières finale ont été finalisés en Novembre 2016 (ANNEXE 1).

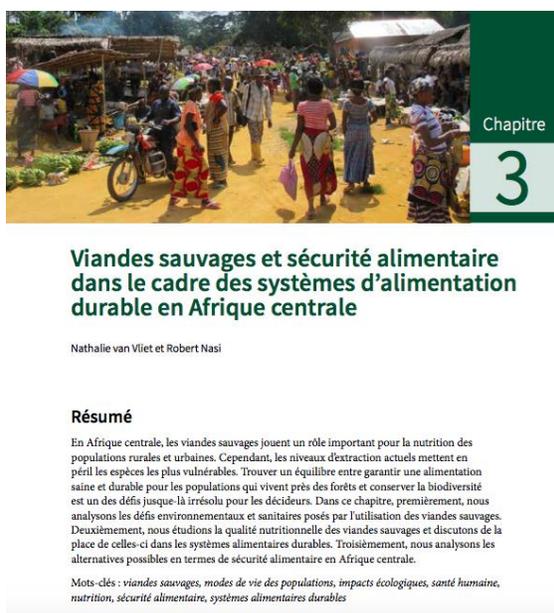


Photo 4 : Exemple de mise en page d'un chapitre

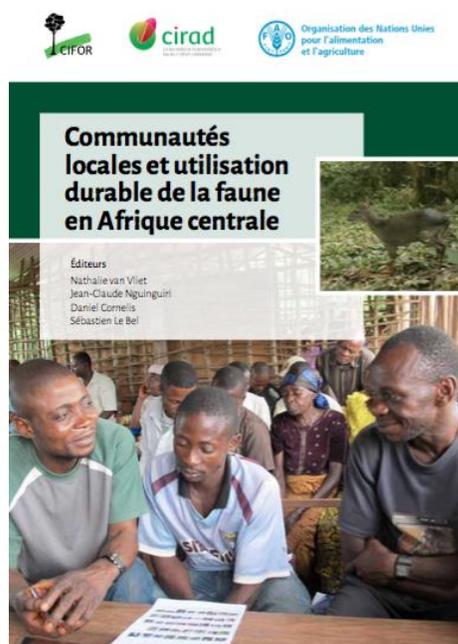


Photo 5 : Couverture de l'ouvrage

Le processus de révision des chapitres a été possible grâce à la contribution très active de la liste de réviseurs suivante: Philippe Chardonnet, Edmond Dounias, Sandra Ratiarison, Eugenio Sartoretto, Jean Claude Nguingiri, Daniel Cornelis, Verina Ingram, Gérard Buttoud, Robert Nasi, Guillaume Lescuyer, Nicolas Bayol, Didier Bastin, Hubert Boulet, Katherine Abernethy, Michelle Wieland, Cecilia Julve, Alain Karsenti, Dominique Endamana, Sébastien Le Bel, Richard Eba, Paolo Cerruti.

- *Impression et acheminement*

L'ouvrage a été finalisé en fin Mai 2017 et imprimé en 40 exemplaires début Juin 2017 à Libreville pour le lancement officiel de l'ouvrage à l'atelier de clôture du projet.

Suite à quelques ajustements éditoriaux, 260 exemplaires supplémentaires ont été imprimés dont :

- 210 acheminés à Libreville par courrier,
- 25 envoyés au bureau du CIRAD à Montpellier
- 25 gardés au bureau du CIFOR à Bogor, pour envoi ultérieur aux bureaux de la sous-région.

Atelier de clôture du projet

- *Objectifs de l'atelier et agenda*

En s'appuyant sur les résultats et leçons apprises du projet FAO/FEM, l'atelier de clôture proposait une réflexion sur la gestion durable de la faune sauvage et de la filière viande de brousse en Afrique centrale, et notamment sur les approches pertinentes et les conditions nécessaires à leur réplication en fonction des contextes locaux et nationaux, afin de dégager les perspectives et de susciter une mutualisation stratégique des efforts à l'avenir.

De façon spécifique, l'atelier visait à :

- Identifier les enjeux et défis actuels de la gestion durable de la faune sauvage et de la filière viande de brousse en Afrique centrale au regard de l'évolution du contexte socio-économique et socio-culturel ;
- Débattre et fournir des recommandations sur les priorités à court, moyen et long termes pour atteindre l'objectif de durabilité de la faune sauvage et de son exploitation ;
- Renforcer l'engagement, l'échange d'expérience et la coopération entre les parties prenantes.

L'atelier s'est divisé en quatre parties principales :

1. La première partie visait à présenter la stratégie sous-régionale pour l'utilisation durable de la faune sauvage par les communautés autochtones et locales des pays d'Afrique centrale élaborée par la COMIFAC et les déclinaisons de cette stratégie dans les plans d'action nationaux du Gabon, Congo, République Démocratique du Congo et République centrafricaine.

2. La deuxième partie de l'atelier visait à présenter des thèmes transversaux sur la thématique de gestion de la faune : les aspects de gouvernance, les aspects légaux et la place des viandes de brousse dans systèmes alimentaires durables
3. La troisième partie présentait les modèles de gestion participative mis en œuvre dans le cadre du projet.
4. La dernière partie s'est déroulée sous forme de travail en groupe pour identifier les activités prioritaires pour la réplication de la gestion participative de la chasse villageoise en Afrique Centrale.

- *Contribution du CIFOR à l'atelier de clôture*

Le CIFOR a contribué à commenter et à planifier l'agenda de l'atelier de clôture en collaboration avec la Fao et le CIRAD.

Au cours du premier jour de l'atelier, le CIFOR a présenté un exposé sur la gouvernance de la gestion de la chasse en Afrique centrale (Annexe 2). La présentation portait sur différents aspects, y compris la définition de la gestion participative de la chasse, les outils d'évaluation des parties prenantes, les différents aspects de la participation, la gouvernance aux niveaux national et local et les principaux obstacles à la bonne gouvernance.

Le deuxième jour de l'atelier, le CIFOR a facilité l'un des groupes de discussion identifiant les domaines d'intervention prioritaires concernant les règles de chasse durables au niveau local, la réglementation du commerce, les modifications politiques et réglementaires, les systèmes d'imposition et de suivi. Par ailleurs, le CIFOR a participé au lancement officiel du livre et de la boîte à outils, donnant un bref discours en reconnaissance de la participation des auteurs, des relecteurs et des institutions, et en présentant le but, le public ciblé et la structure du livre.

Par ailleurs, au cours de l'atelier, le CIFOR a rencontré les deux évaluateurs du projet, avec lesquels différents sujets ont été abordés y compris: la collaboration avec d'autres partenaires, l'appréciation générale du projet, les principales leçons apprises, les principaux obstacles à la mise en œuvre, le niveau d'exécution des LoA .

Aspects budgétaires

Les frais liés à la publication de la boîte à outil n'ont pas changé malgré le fait que les deux produits (guide 2 et 3) aient été scindés en un seul guide. La longueur du guide 2 ainsi que les frais de remise en page sous forme d'un dossier qui rassemble les deux guides, compensent les réductions de budgets qui auraient pu être attendues en scindant les deux produits.

ICI mentionner les frais supplémentaires éventuellement encourus du fait de la réimpression des pages de couverture etc...

Annexe 1 : Structure de l'ouvrage et résumés des chapitres

Introduction : Gestion communautaire de la chasse en Afrique Centrale : à la reconquête d'une souveraineté confisquée

Partie I : La viande de brousse & les moyens de subsistance des communautés locales

1.2 Contributions de la chasse villageoise aux économies locales et nationales au Congo et en République démocratique du Congo

Anar Valimahamed (CIFOR), Guillaume Lescuyer (CIRAD-CIFOR), Robert Nasi (CIFOR)

Résumé :

La chasse villageoise en Afrique centrale est une activité qui participe à la sécurité alimentaire ainsi qu'aux revenus des populations au niveau local et national. Cependant, la question se pose du maintien de la faune face à une chasse visant toutes les espèces, y compris parmi les plus vulnérables. L'objectif de cette étude est d'estimer l'importance économique de la filière de production et de commercialisation de la viande de brousse, afin d'interpeller les décideurs sur un phénomène faisant partie intégrante des habitudes alimentaires mais entraînant une dégradation de la faune dans le Bassin du Congo. Ce chapitre présente les résultats d'une analyse de l'ensemble de la filière au Congo et en République démocratique du Congo, en distinguant les échelles locales, intermédiaires, nationales et internationales, et en procédant à une évaluation financière et économique de cette activité. Les bénéfices estimés sont décrits dans le tableau suivant (pour une année). Ces valeurs constituent des ordres de grandeur puisqu'elles sont évaluées sur la base de plusieurs hypothèses de calcul posées dans le but de simplifier la filière et de palier les données manquantes. Ces résultats indiquent toutefois des bénéfices importants aux différents niveaux de la filière, avec des taux de rentabilité qui oscillent autour de 40%.

Les bénéfices financiers et économiques en zone rurale mettent en évidence l'importance de la viande de brousse pour les ménages ruraux qui la consomment ou la vendent. Les tentatives de réglementation de l'activité de chasse doivent prendre en compte la vulnérabilité potentielle des ménages les plus pauvres. Quoique fournissant des revenus importants, la chasse reste une activité économiquement peu ou pas rentable si on tient compte du temps passé et des risques encourus. Dans de nombreuses zones rurales, on pourrait sans doute réduire significativement la pression de chasse en proposant des activités alternatives adaptées aux besoins actuels des chasseurs (notamment en termes de flux monétaires à court terme), tout en développant d'autres sources de protéines animales répondant aux demandes locales.

Mots-clés : viande de brousse, gibier, filière, analyse financière, analyse économique, bassin du Congo

1.3 Viandes sauvages et sécurité alimentaire dans le cadre des systèmes d'alimentation durable en Afrique centrale

van Vliet N., Nasi R.

Résumé

En Afrique centrale, les viandes sauvages jouent un rôle important pour la nutrition des populations rurales et urbaines. Cependant, les niveaux d'extraction actuels mettent en péril les espèces les plus vulnérables. Trouver un équilibre entre garantir une alimentation saine et durable pour les populations qui vivent près des forêts et conserver la biodiversité est un des défis jusque-là irrésolu pour les décideurs. Dans ce chapitre, premièrement, nous analysons les défis environnementaux et sanitaires

posés par l'utilisation des viandes sauvages. Deuxièmement, nous étudions la qualité nutritionnelle des viandes sauvages et discutons de la place de celles-ci dans les systèmes alimentaires durables. Troisièmement, nous analysons les alternatives possibles en termes de sécurité alimentaire dans le cadre des systèmes alimentaires durables en Afrique centrale.

Mots-clés: viandes sauvages, modes de vie des populations, impacts écologiques, santé humaine, nutrition, sécurité alimentaire, systèmes alimentaires durables,

1.4. Analyse comparative des cadres juridiques régissant la gestion de la faune par les collectivités locales en Afrique centrale : Diversités et limites

Eugenio Sartoretto¹, Alessandra Tomassi², Philippe Karpe³

Résumé

La gestion locale de la faune peut inclure tant des zones de conservation que des zones cynégétiques. Dans ce chapitre, nous avons voulu mettre en exergue tout d'abord les régimes fonciers s'appliquant à ces zones, avant de passer à l'analyse juridique des modalités de conservation de la faune et d'exercice de la chasse par les populations locales et les communautés autochtones en République démocratique du Congo (RDC), au Gabon et au Congo. En particulier, le secteur de la chasse, qui est régi à la fois par des lois spécifiques et des sections thématiques de lois forestières, présente indistinctement un problème de chevauchement et de confusion normatif. La législation régissant la chasse a tendance à contenir des normes conçues pour la chasse sportive ou scientifique qui, faute de spécificité, s'appliquent aussi à la chasse communautaire. Cela a des implications majeures sur toute la filière, de l'abattage à la détention jusqu'à la commercialisation.

Mots-clés: *Domaine forestier, foncier, communautés locales, durabilité, droits d'usage, Gabon, République du Congo, République Démocratique du Congo, conservation, aires protégées, forêts communautaires, permis de chasse, chasse sportive, chasse communautaire, chasse touristique, chasse scientifique, commerce, faune, produit cynégétique.*

Partie II. L'expérience de la gestion locale de la faune dans le cadre du projet FAO/GEF.

2.5. Approche méthodologique pour la mise en œuvre de la gestion adaptative de la chasse villageoise

Résumé

La gestion de la faune sauvage et de la viande de brousse dans un contexte de chasse communautaire suppose la mise en œuvre d'approches participatives et adaptatives qui impliquent les communautés locales dans les diverses étapes de la prise de décision en termes de gestion. Dans ce chapitre, nous présentons l'approche méthodologique suivie dans le cadre du projet « Gestion de la faune et du secteur viande de brousse en Afrique centrale » dans six sites d'étude de trois pays d'Afrique centrale

¹ Spécialiste juridique, Service droit et développement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

² Spécialiste juridique, Bureau juridique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

³ Chercheur en droit, Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)

(Gabon, Congo, République démocratique du Congo). L'approche adoptée se base sur une démarche de gestion adaptative et se divise en trois étapes principales : 1. le diagnostic préliminaire approfondi qui permet d'avoir une vision d'ensemble du système communauté-faune au temps 0 (identification du territoire de chasse, acteurs impliqués dans l'utilisation de la faune, instances de décision existantes, pratiques et niveaux de prélèvements, état de la ressource faunique, contribution de la viande de brousse vis-à-vis d'autres sources de protéines et la filière viande de brousse); 2. le développement du plan de gestion participatif de la chasse qui inclut le développement ou la validation de la structure de gouvernance locale pour la prise de décision, l'identification des défis pour une utilisation durable, la définition d'un plan d'action pour pallier ces défis, et la définition d'un plan de chasse ; 3. la mise en œuvre du plan de gestion de la chasse et de la viande de brousse qui implique le développement d'outils pour le suivi, la création d'une instance de résolution de conflits et des mécanismes de financement durables. Nous détaillons chacune de ces étapes afin de faciliter la réplification de la démarche dans d'autres sites en Afrique centrale.

2.6. Les aires communautaires de chasse dans les concessions forestières : Une piste d'actions pour rendre plus inclusif le volet faune de l'aménagement forestier

Alain Noël Ampolo, Daniel Cornelis, Jean-Claude Nguingui, Sandra Ratiarison et Frédéric Paco Bockandza

Résumé

Le volet faune des plans d'aménagement, tel qu'il est conçu et fonctionne actuellement, n'associe pas assez les populations riveraines à la gestion de la faune dans les concessions forestières. Une approche plus inclusive aurait l'avantage de responsabiliser et motiver les populations riveraines dans le contrôle de l'accès à la ressource dans leur terroir. Les bénéfices attendus d'une telle approche sont, d'une part, la réduction des conflits sociaux avec les populations riveraines et des coûts financiers occasionnés par les opérations de lutte anti-braconnage et de surveillance pour le concessionnaire forestier, et, d'autre part, la sortie de l'ombre de la chasse villageoise dans les concessions forestières, dont dépendent significativement les populations riveraines pour leur alimentation et subsistance. La collaboration entre IFO et les communautés de Liouesso dans la création d'une aire de chasse communautaire dans l'unité Forestière d'Aménagement Ngombé, dans le Nord Congo, a permis de dégager les pistes d'actions vers cette approche novatrice.

Mots-clés : Concessions forestières, volet faune, populations riveraines, juxtaposition des droits, espaces superposés, coordination des usages.

2.7. La gestion de la faune sauvage dans les espaces d'usages superposés : une option d'avenir pour la foresterie communautaire au Gabon

JeanClaude Nguingui, Abdon Bivigou, Léna Ilima, Basile Boukouendji Massande Apolline Medzey Me Sima.

Résumé

Le processus de gestion participative de la faune sauvage à Ovan a permis de générer un schéma de gouvernance caractérisé par deux régimes de foresterie participative : le régime de dévolution entière dans l'espace situé dans le domaine forestier rural et le régime de cogestion dans la partie incluse dans une concession forestière de la zone d'occupation villageoise. Cette expérience inaugure une alternative au modèle actuel de foresterie communautaire qui n'offre aucune ouverture sur la coordination des usages dans ces espaces superposés. Elle permet donc d'explorer une option susceptible d'aider à

résoudre le problème de disponibilité des espaces pour développer les forêts communautaires ; un problème qui est causé par l'occupation partielle ou totale des terroirs villageois par les concessions forestières, les concessions minières et les aires protégées.

Mots-clés : Gabon, forêts communautaires, juxtaposition des droits, espaces superposés, cogestion.

2.8. Gérer la faune dans les milieux ruraux fortement dégradés Les leçons de Phalanga-Mbuda en République démocratique du Congo

Nathalie van Vliet, T.Faustin Kamengue, François Sandrin et Sandra Ratiarison

Résumé

Les efforts pour une gestion durable de la faune sauvage en forêts tropicales se focalisent souvent sur des zones de haute valeur de conservation, dans la perspective d'éviter la disparition locale de la grande faune emblématique. De leur côté, les zones rurales fortement dégradées, où la grande faune a déjà localement disparu, sont souvent négligées par les initiatives de gestion. Pourtant la petite faune commune qui y est présente a un rôle primordial à jouer pour garantir l'approvisionnement en protéines animales des populations locales. L'expérience pilote de gestion communautaire entreprise à Phalanga-Mbuda (République démocratique du Congo) dans le cadre du projet FAO/GEF « Gestion durable de la faune sauvage et de la filière de la viande de brousse », que nous décrivons dans ce chapitre, montre qu'il existe des opportunités de gestion de la petite faune dans des espaces de mosaïques forêts-champs agricoles afin de contribuer à la sécurité alimentaire de la population locale. Le diagnostic préliminaire du terroir a permis d'y orienter la gestion vers la restauration des habitats pour la faune et la réduction des conflits entre faune et cultures. Nous présentons les premiers pas de l'Association Communautaire de Phalanga-Mbuda (ACOPAM) pour la mise en œuvre de cette vision de gestion, tout en montrant les défis rencontrés, qui sont caractéristiques de toute initiative de gestion participative qui souhaite se pérenniser sur le long terme. Novatrice dans le contexte de l'Afrique centrale, cette approche nécessite cependant un changement de paradigme important dans l'approche du gestionnaire de la chasse, avec notamment une vision plus intégrale de la gestion du terroir de chasse dans son ensemble, et non pas uniquement centrée sur la gestion de l'activité de chasse.

Mots-clés : *forêt appauvrie, espaces dégradés, faune commune, sécurité alimentaire.*

Partie III. Quel avenir pour la gestion locale de la faune en Afrique centrale

3.9. Vers une gestion territorialisée de la chasse villageoise et des systèmes alimentaires carnés en Afrique centrale

Daniel Cornelis, Sébastien Le Bel, Olivier Mikolasek, Alexandre Caron, Sigrid Aubert, Philippe Karpe et Jean-Pierre Müller

Résumé

La chasse villageoise contribue, à des degrés divers selon le contexte, aux systèmes alimentaires en Afrique centrale. Ce chapitre prospecte des pistes d'intervention pour réguler l'offre et la demande en viandes sauvages et domestiques dans une perspective conjointe de sécurité alimentaire et économique des populations rurales, et de conservation de la biodiversité. Après une analyse des filières animales du système alimentaire en Afrique centrale, nous analysons les niveaux d'échelle et d'organisation les plus pertinents pour piloter les systèmes alimentaires carnés sauvages et domestiques. Nous examinons ensuite les voies et moyens pour initier des modèles d'exploitation durable de la faune

sauvage et développer l'offre et la demande en produits et activités de substitution. Sur cette base, nous discutons la pertinence et la faisabilité de promouvoir des systèmes alimentaires territorialisés centrés sur les villes de province comme instrument d'une gouvernance alimentaire intégrant les composantes domestique et sauvage. Les systèmes alimentaires carnés territorialisés étant par nature complexes et dynamiques, nous proposons enfin des outils d'intégration permettant de mieux les appréhender et les piloter.

Mots-clés : *Systèmes alimentaires, filières animales, produits carnés sauvages et domestiques, gouvernance alimentaire, gestion territorialisée, unité de gestion cynégétique, chasse durable, pêche durable.*

3.10. Observer pour mieux comprendre et mieux gérer la filière « viande de brousse »

Sébastien Le Bel, Daniel Cornelis, Philippe Lemoisson, Jean-Pierre Müller et Jean-François Trébuchon

Résumé

La filière viande de brousse est caractérisée par un système de production structuré, mais illégal (bien que toléré) et de ce fait déconnecté des enquêtes et statistiques nationales. En conséquence, l'information sur cette filière reste parcellaire, incomplète, voire construite sur des données obsolètes, et cela pénalise toute tentative de gestion et d'encadrement de l'exploitation de la faune sauvage, dans une optique de durabilité au carrefour de problématiques de conservation et de sécurité alimentaire. Ce chapitre présente une approche et une série d'outils innovants pour pallier ce déficit en information. Dans un premier temps, quelques principes de construction collective de connaissances sont exposés, notamment l'importance d'une organisation sociale pour intégrer les savoirs, définir collectivement les contenus et proposer des formes de restitution qui permettent de piloter l'action, mais avant tout de valider la qualité des données. Puis est présentée une panoplie d'outils de communication nomades de popularisation récente et d'imagerie numérique à usage multiscale. Enfin, le cas de la construction d'indices de changement écologique pour le suivi du prélèvement d'espèces cynégétiques est abordé, de façon à illustrer : 1. la collecte d'information via des applications hébergées sur les téléphones mobiles des acteurs impliqués ; 2. l'intégration des données récoltées dans un système cohérent et 3. leur restitution via des services informationnels qui aident à penser les actions de régulation et observer leurs impacts.

Mots-clés : *filière viande de brousse, observatoire, indicateur, gestion locale, prospective, innovation.*

3.11. Gestion de la faune dans les concessions forestières en Afrique centrale

Emilien DUBIEZ, Alain KARSENTY, Hélène DESSARD

Résumé

Les concessions forestières sont, au même titre que les autres espaces forestiers, des espaces multifonctionnels. Ces concessions, dont l'objectif principal est l'exploitation du bois d'œuvre, sont des espaces sur lesquels différents usages coexistent. Les terroirs de chasse communautaire se superposent en partie à celles-ci. Il est donc possible d'envisager des formes de gestion multi-usages au sein des concessions forestières. Les plans de gestion de la faune, élaborés conjointement avec les usagers locaux dans certaines concessions, prévoient un certain nombre de règles visant à la durabilité de l'exploitation des ressources fauniques. Ces plans reconnaissent des maîtrises spatialisées au profit de groupes communautaires autorisés. Le respect de tels plans, par les communautés, pourrait être

renforcé en faisant évoluer les mécanismes de partage des bénéfices, issus de l'exploitation du bois d'œuvre, vers une logique de paiements pour services environnementaux (PSE), c'est-à-dire en conditionnant les versements annuels issus des volumes de bois exploités au respect de certains accords portant sur la gestion ou la conservation des ressources au sein des terroirs communautaires.

Mots-clés : concessions forestières, gestion durable de la faune, chasse, gouvernance inclusive, droits superposés, Afrique centrale

3.12. Les communautés locales seront-elles un jour en ligne de front pour l'utilisation durable de la faune ? Pour une approche graduelle de dévolution des droits

Jean-Claude Nguingiri, Laurence Boutinot, Nathalie van Vliet, Guillaume Lescuyer

Résumé

La responsabilisation des utilisateurs locaux dans la gestion de la faune pour garantir un niveau d'approvisionnement durable en viande de brousse est une option unanimement acceptée. Cependant, le passage à l'action suscite encore des inquiétudes ; les risques d'échec sont jugés élevés. En réponse, la rigueur technique observée dans l'élaboration des plans de gestion de la chasse est hors de portée des communautés locales. En conséquence, il n'est pas évident de voir, dans un futur proche, les peuples autochtones et les communautés locales se positionner en ligne de front pour l'utilisation durable de la faune dans les pays d'Afrique centrale. Pour autant, il ne faudrait pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Une approche par phases qui permette non seulement de poser des bases techniques solides de gestion de la faune au niveau local, mais aussi de consolider les structures de microgouvernance, apparaît nécessaire pour garantir à long terme la durabilité écologique, économique et institutionnelle de la gestion communautaire de la faune en Afrique centrale.

Conclusion : Les piliers d'avenir pour la gestion durable de la chasse villageoise en Afrique centrale

Nathalie van Vliet, Jean-Claude Nguingiri, Daniel Cornelis, Sébastien Le Bel, Robert Nasi et Sandra Ratiarison